



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET COORDONNATEUR DU BASSIN
ARTOIS-PICARDIE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Délégation de bassin

Affaire suivie par :
Marie-Alexandrine
Bertaux-Valère

Tél : 03 20 13 65 94
marie-alexandrine.bertaux-valere@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le 14 JAN. 2013

Le préfet coordonnateur du bassin Artois-Picardie

aux

Membres de la « Commission Inondation »
du bassin Artois-Picardie

La prochaine réunion de la commission inondation du bassin Artois-Picardie se tiendra, sous ma présidence, le :

**Mardi 5 février 2013, à 15 heures
En salle Érignac
à la Préfecture de région
2 rue Jacquemars Gielée à Lille**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la commission du 17 octobre 2012.
- Point d'avancement sur la mise en œuvre de la directive « inondation » (Cartographie, processus de sélection des structures porteuses potentielles, stratégies locales...).
- Présentation du dossier de demande de labellisation au titre du PAPI d'intention du bassin versant du SAGE Delta de l'Aa.
- Description de l'épisode de crue d'octobre/novembre 2012 et analyse des mesures du PAPI du Boulonnais (Symsageb) [sous réserve].

Je vous prie de bien vouloir y participer.

Le dossier de réunion vous sera envoyé par voie électronique.

Dominique BUR

COMMISSION INONDATION
composition validée par le Comité de bassin du 2/12/11

Présidence et Vice - Présidence :

- ▲ Président : Dominique BUR, Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais, Préfet du Nord, Préfet Coordonnateur du Bassin Artois – Picardie -
- ▲ Vice - Président : Jean SCHEPMAN, Vice - Président du Conseil Général du Nord, Président de l'Institution Inter - Départementale des Wateringues, Représentant du Conseil Général du Nord au Comité de Bassin Artois – Picardie

Collège des Collectivités Territoriales (14 représentants des collectivités territoriales au Comité de Bassin Artois - Picardie, dont le Vice - Président du Comité de Labellisation) :

- ▲ Emmanuel CAU (Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais) -
- ▲ François VEILLERETTE (Conseil Régional de Picardie) -
- ▲ Jean SCHEPMAN (Conseil général du Nord) -
- ▲ Hervé POHER (Conseil Général du Pas-de-Calais) -
- ▲ Gilbert MATHON (Conseil Général de la Somme) -
- ▲ Thierry THOMAS (Conseil Général de l'Aisne)
- ▲ Patrick EECKHOUDT (Communes et EPCI du Nord) -
- ▲ Paul RAOULT (Communes et EPCI du Nord)
- ▲ Cyrille PRADAL (Communes et EPCI du Nord)
- ▲ Jean-François RAPIN (Communes et EPCI du Pas-de-Calais) -
- ▲ Jean SCHOUTEDEN (Communes et EPCI du Pas-de-Calais)
- ▲ Claude DEFLESSELLE (Communes et EPCI de la Somme)
- ▲ Gilbert SIMÉON (Communes et EPCI de l'Aisne)
- ▲ Jacques COTEL (Communes et EPCI de l'Oise)

Collège des représentants des Usagers (14 représentants, dont 9 représentants des usagers au Comité de Bassin Artois - Picardie) :

- ▲ Vincent DEMAREST (agriculture CB) -
- ▲ Jean-Christophe DIDIO (distributeurs d'eau CB)
- ▲ François DECOOL (industrie CB) -
- ▲ Pierre-André CELLIEZ (consommateurs d'eau CB)
- ▲ Jean-Louis WATTEZ (protection de la nature CB) -
- ▲ Christian DENIS (entretien des cours d'eau - syndicats mixtes et associations CB) -
- ▲ Jean-Marie BARAS (pêche et pisciculture CB) -
- ▲ Hugues ROBITAILLE (milieux socio - professionnels - CESR CB)
- ▲ Annick DELELIS (personnes qualifiées CB) -
- ▲ Bernard LENGLET (Président de l'AMEVA, représentant « lutte contre les inondations - syndicats mixtes et associations ») -
- ▲ Jean-Claude BUISINE (représentant "gestion du trait de côte - syndicats mixtes et associations" - Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard)) -
- ▲ Bernard SPITZ (représentant des assureurs - Fédération Française des Sociétés d'Assurances)
- ▲ Etienne BAJEUX (représentant des EPTB - "EPTB Lys et Union des Syndicats d'Assainissement du Nord") -
- ▲ Pierre MAQUIGNY (représentant association de lutte contre les inondations, Président de Association Picarde de Défense des Bas Champs)

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (13 représentants, dont 8 représentants de l'Etat et de ses établissements publics au Comité de Bassin Artois - Picardie) :

- ▲ M. le directeur de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement NPDC (CB) -
- ▲ M. le directeur général interrégional Nord-Ouest ONEMA (CB) -
- ▲ M. le directeur général de l'Agence de l'eau Artois-Picardie (CB) -
- ▲ M. le directeur général des VNF (CB)
- ▲ M. le directeur général délégué du BRGM (CB) -
- ▲ M. le directeur du conservatoire du littoral et des rivages lacustres (CB)
- ▲ M. le Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais (CB)
- ▲ M. le Préfet de la Région Picardie (CB)
- ▲ M. le directeur de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Picardie
- ▲ M. le directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer du Nord
- ▲ M. le chef du Service interministériel de défense et de protection civile du Pas-de-Calais -
- ▲ M. le chef du Service interministériel de défense et de protection civile de la Somme
- ▲ M. le chef d'Etat Major Interministériel de Zone de Défense Nord -